

Compte-rendu de la réunion de vos représentantes SNJ de proximité « info/sports » du Siège du mois de décembre 2022

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfo:) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été pris en charge par France 3 et France 2 ?

Réponse direction : *une seule mission le 6 décembre 2022 pour le 19/20, sujet éco sur Trenitalia, transport des journalistes pris en charge par la compagnie.*

2- Quelles sont les missions France 2 + France 3 entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un JRI a réalisé un montage ?

Réponse : 0

3- Quels sont les postes journalistes à pourvoir au prochain COCA ? Quels sont les candidats sur les postes à pourvoir ? Quelles sont les décisions du dernier COCA ?

Réponse direction : *le relevé de décision de décembre va être envoyé.*

Date du prochain COCA : *le 19 janvier 2023.*

RH

4- Une journaliste du service culture, dont le bureau se situe à côté de l'impact du tir de septembre dernier, dit être angoissée, l'impression d'être une cible.

-Pourquoi la vitre qui a reçu l'impact n'a-t-elle pas encore été changée ?

-Est-ce lié à l'enquête de police ?

-Quels sont les résultats de cette enquête ?

Réponse direction :

Enquête toujours en cours. Le ou les auteurs n'ont pas été interpellés. Une commande sera passée cette semaine. Devis accepté, la vitre va être changée. Mais on ne sait pas quand les travaux auront lieu.

5- De nombreux monteuses et journalistes nous ont alertés sur le fait que les **frais de mission** ne permettent plus de manger ni de se loger en mission avec l'inflation. Les RP demandent une augmentation du barème le plus rapidement.

Réponse direction : *nous sommes conscients de l'inflation que subit l'hébergement. Une analyse sera faite l'année prochaine pour étudier une revalorisation éventuelle des plafonds. (74 euros avec petit déjeuner actuellement). Une demande de dérogation hébergement est toujours possible.*

Pour les repas, selon une étude, le prix moyen d'un repas est de 15 euros Le plafond actuel étant de 24 euros, pas de revalorisation envisagée pour les repas.

6- quelle est la date de mise en service du nouveau parking vélos au sous-sol de FTV siège ?

Réponse direction : *il n'y a pas de date exacte. Les travaux sont en cours. Mise en service d'ici fin janvier 2023 en principe.*

7- Température et coupures d'électricité

Alors que la température prévue au siège de FTV est de 19 degrés, elle est souvent beaucoup plus froide dans la réalité, en particulier le week-end. Il fait parfois à peine 16° (dans l'Atrium de F3 IDF, là où se tiennent les conférences de rédaction, il fait même 14° alors qu'ailleurs dans certaines pièces dans les étages la température dépasse les 25°).

Les salariés se plaignent de la très mauvaise régulation, notamment dans certains locaux du rez-de-chaussée et au desk du numérique, entouré de vitres...

- Pourquoi le numéro d'appel 19 ne fonctionne plus ? Y-a-t-il une maintenance ou des réparations en cours ?

- Puisqu'il ne fonctionne plus, comment fait-on pour réguler la température ?

- Les conditions de travail en manteaux et doudounes sont difficiles. Les RP demandent la dotation de polaires respectant la charte d'engagement écologique à tous les salariés du siège qui en font la demande, de sorte qu'ils puissent s'équiper en arrivant au travail, en les laissant quand ils partent pour pouvoir les retrouver le lendemain.

Réponse direction : *une communication a été faite qui apporte des réponses, vendredi 9 décembre par mail... des disparités ont été constatées entre les étages et les bureaux liées à des situations diverses. Exposition géographique, surfaces vitrées. Un décalage de consigne a débuté cette semaine pour permettre à l'ensemble des bureaux et salles de réunions d'atteindre une température de 19° effective.*

Deuxième mesure : annulation des périodes de réduction de chauffage la nuit et le week-end. A Valin par exemple, le chauffage était éteint le vendredi soir et rallumé le lundi matin.

3^{ème} mesure : renfort des équipes de maintenance, opérationnelles dès cette semaine pour les appareils de vérification de la température qui seraient défectueux.

Par ailleurs, remplacement d'ici à deux ans de l'ensemble des appareils de chauffage et climatisation... ce qui devrait permettre une régulation beaucoup plus fine de la température.

Le numéro 19 est définitivement supprimé. La régulation est intégrée au système de climatisation.

Consignes : 19° en hiver, et 26° en été.

SNJ : *on nous parle de sobriété énergétique, pour l'instant c'est de la privation énergétique !*

- Est-ce que FTV réfléchit aux éventuelles coupures d'électricité de janvier ? Quid du télétravail ? Y aura-t-il de la place pour tout le monde en présentiel si des coupures surviennent chez les particuliers ?

Réponse direction : *le bâtiment est autonome en énergie, il ne devrait pas y avoir de coupure au siège. Et il y a de la place pour tout le monde au siège, c'était le cas avant le télétravail.*

8- Politique RH et procédures

Les RP dénoncent l'usage par la direction de motifs de licenciement fallacieux ou des fautes professionnelles inexistantes pour ne pas avoir à intégrer des CDD réguliers.

La DRH est-elle consciente des dégâts et du traumatisme occasionnés chez certains jeunes ?

De plus, les RP soulignent les conséquences sur l'image de FTV qui fait de moins en moins rêver sur le marché du travail.

- Combien d'actions de salariés aux prud'hommes ces cinq dernières années au siège et en particulier à la rédaction nationale ?

- Combien ont donné lieu à une requalification de CDD en CDI ?

-La DRH tire-t-elle les leçons en matière de gestion RH des nombreux procès perdus, des cabinets d'avocats étant réputés à Paris pour gagner toutes leurs actions aux Prud'hommes ou presque face à FTV ?

Réponse direction : la direction se dit surprise, elle ne « licencie » pas de CDD. Elle en intègre régulièrement, et dit vouloir continuer à le faire.

Elle intègre en ce moment trois responsables d'édition sur France Info TV qui étaient CDD.

Remarques SNJ : des CDD nous ont interpellés, ils avaient des contrats réguliers. Et on leur a trouvé des défauts professionnels, au bout d'un ou deux ans ! Parce qu'on veut s'en séparer. C'est très violent.

Direction : on estime que si quelqu'un ne fait pas l'affaire, on préfère le remercier au bout d'un an ou deux plutôt qu'après 8 ou 10 ans de collaboration. On ne peut pas intégrer tout le monde, et on ne peut pas continuer à les employer avec le risque d'avoir des procédures aux prud'hommes. Les jeunes journalistes ça leur permet de se forger une expérience. A l'info, on veut limiter désormais les jours de collaboration chaque année, 120 jours par an. Il y a eu beaucoup de dérogations.

SNJ : les procès aux prud'hommes (la direction ne veut pas donner de chiffres), ça ne vous fait pas réfléchir ?

Réponse direction : ce n'est pas normal, c'est l'argent du contribuable.

Mais d'un autre côté, avoir des gens en surnombre, ça coûterait de l'argent aussi.

8B- Comités salaires

Les RP rappellent que la direction est tenue de livrer le détail des mesures des comités salaires 2022 dans les deux mois qui suivent leur attribution. Par conséquent, les RP remercient d'avance la direction de prévoir de fournir ce document à la réunion de l'IP du mois de février.

D'ores et déjà, les RP dénoncent la non-tenu des engagements de la DRH concernant les passages de palier prioritaires, en particulier pour les plus de 20 ans JS, prioritaires pour passer GR1.

Au final, le manager applique sa politique opaque en toute mauvaise foi.

Les RP apporteront prochainement leur propre bilan de ce qui, pour de nombreux salariés, aura été un bien malheureux comité des salaires.

Réponse direction : elle a vérifié dans les textes, elle doit fournir aux élus une information dans les 2 mois qui suivent l'attribution des mesures.

8c- Cas d'un chef d'édition et reporter

Inscrit au planning des régions, un chef d'édition et reporter donne toute satisfaction dans son travail partout où il passe depuis plusieurs années. Habitant Paris, il souhaite pouvoir travailler plus près de son domicile et multiplier les expériences aux éditions nationales, à France Info TV et à IV3, rédactions pour lesquelles il a déjà travaillé.

-Il semble qu'il y a un blocage de la part de la DRH à son sujet, sur sa collaboration au siège. Encore dernièrement, la manager d'IV3 pleinement satisfaite de son travail et à qui elle souhaitait re-proposer un contrat sur un poste difficile à pourvoir s'est vu notifier un refus embarrassé de la RH du périmètre.

Dans un passé récent, l'explication donnée est qu'il n'a pas fait d'école de journalisme reconnue.

-La DRH peut-elle désormais considérer que le diplôme n'est plus un obstacle à sa collaboration au siège ?

Si ce critère peut éventuellement se justifier dans le cas de jeunes journalistes démarrant dans le métier, il est en revanche injuste que cela soit un critère de refus de collaboration envers un journaliste avec une expérience professionnelle déjà très bien nourrie et forte de bonnes appréciations hiérarchiques.

Réponse direction : il peut continuer à travailler en régions. Mais elle ne souhaite pas le faire travailler au siège. Pour l'instant, elle dit donner la priorité aux jeunes qui sortent des écoles de journalisme.

DRM

Vu la densité des questions et leur importance, les RP souhaitaient très vivement la présence de Romuald Rat et Jean-Luc Desmond.

9- Cas d'une monteuse qui a été écartée du planning après des années de collaboration

Décision de la direction concernant son retour dans le planning montage du siège ?

Réponse direction : la direction ne fera plus appel à elle, mais si F3 réseau le souhaite, elle peut travailler dans le réseau F3.

Certains élus ont estimé que cette décision est inadmissible.

10- Médiathèque

Les RP tirent la sonnette d'alarme. En sous-effectif chronique, les managers se servent de la planification des salariés comme variable d'ajustement, en ne respectant pas les engagements de 2018.

Entre les départs à la retraite, les mobilités et les postes non remplacés, le service fonctionne pratiquement en permanence en mode secours avec les CDD, qui vont et viennent.

L'inquiétude grandit chez les salariés.

Alors que déjà le service est à flux tendu, elles/ils sentent venir une nouvelle accentuation de la charge de travail.

Les RP rappellent qu'en 2020, 2 documentalistes sont parties à la retraite sans être remplacées, ce qui est problématique dans un service où les activités sont postées !

Concernant la planification, lors de la séance du CHSCT du 28 mai 2018, la responsable de la Médiathèque avait affirmé :

« On est sur un ETP de 35 heures. 4 jours par semaine, c'est 35 divisé par 4, et c'est forcément des vacances de 8 heures 45. Si on veut avoir des vacances plus courtes, il faut bien évidemment passer sur 5 jours par semaine. C'est pourquoi suivant les pôles et les besoins en termes de charge, on a proposé des pôles sur 5 jours. Cela permet d'avoir une activité quotidienne sur 5 jours certes, mais à 7 heures par jour. »

Lors de la mise en place de cette nouvelle organisation, il avait été dit qu'il y aurait une alternance entre des semaines de 4 jours et de 5 jours mais pas de mix de ces deux horaires au sein d'une même semaine, et notamment pas de semaine de 5 jours comprenant des amplitudes de 8h45.

Or il apparaît que sur les plannings réalisés, cela soit le cas très régulièrement.

Ces planifications ne sont pas forcément dues à des impératifs de plannings de derniers moments puisqu'ils sont indiqués dès la sortie des différents plannings prévisionnels.

Par ailleurs, ces planifications hors du cadre qui avait été présenté, touchent plus souvent les documentalistes ayant accepté de faire des vacances 8h45 que ceux ayant clairement indiqué leur préférence pour les vacances courtes

Réponse direction DRM : mixité des horaires, positions toujours la même.

Il arrive qu'il y ait des impératifs de rédaction, dernière minute, nous avons du mal à recruter.

Autre petit jeu de la planification: insérer sur une semaine de 4 jours, 3 jours de travail à 7 heures (au lieu de 8H45). Du coup, le salarié fait moins de 35 heures dans la semaine. Actuellement, plusieurs documentalistes sont dans ce cas.

Pour combler le manque d'heures, une récup est prise aux salariés.

C'est tout bénéfique pour les managers. Mais pas du tout pour les salariés !

Les RP demandent que ces pratiques cessent et que l'on revienne au principe initial de planification. Chaque fois que celle-ci est modifiée, il faut qu'elle soit accompagnée pour chaque documentaliste de l'indication de l'ETP hebdomadaire correspondant.

Les RP demandent enfin que l'engagement annoncé d'information du planning prévisionnel 1 mois à l'avance soit tenu :

« C'est affiché 4 semaines à l'avance. C'est le délai de prévenance que l'on souhaite pouvoir effectuer sur l'affichage de ce planning. » J-L Desmond (CHSCT du 28 mai 2018)

Réponse direction : il y a eu l'affichage du télétravail. Parfois l'affichage à 4 semaines est modifié à 50%. Pour répondre aux souhaits des collaborateurs.

Les postes et les effectifs

-Depuis le mois d'octobre, la documentaliste partie pour la cellule « Les Révélateurs » ne figure plus sur les plannings, comme c'est le cas pour les documentalistes en longue maladie ou dont le départ de FTV sera effectif au 31/12. Pourquoi ? Il y a-t-il une volonté de la part de la direction de faire disparaître ce poste ?

Cette documentaliste est remplacée par une intermittente. Mais la personne qu'elle remplace n'est plus visible sur les plannings. Si le CDD n'a plus de motif visible, la crainte est que le poste disparaisse par oubli.

Réponse direction : il y a une incompréhension sur le fonctionnement. La personne est en détachement. Elle dépend maintenant d'un autre planning. Le poste ne sera pas supprimé.

Un poste de documentaliste a été mis en consultation mais au 1er janvier 2023, quand le départ du service de 2 autres documentalistes sera effectif. Un de ces départs a été connu avant l'été.

A la question « Pourquoi attendre pour mettre ces postes en consultation quand on sait que le service est déjà en sous-effectif », le directeur de la DRM a répondu le mois dernier: « on ne peut pas, c'est la règle ». La direction peut-elle être plus précise ?

-Quelle est le texte qui régit la mise en consultation des postes à FTV ?

Réponse direction : elle se fait en lien avec le service, chaque fois qu'un poste était vacant. On parle de cadrage budgétaire.

On a un tel retard qu'on n'arrive pas à combler les postes. En attendant, les postes sont pourvus par l'intermittence.

On continue de recruter. On va avoir une action plus percutante vis-à-vis des écoles qui délivrent les BTS audiovisuels. On veut développer l'alternance. On a de très bons profils. Mais certains alternants ne veulent pas être embauchés.

On veut élargir avec les écoles, solliciter plus large. Organiser des journées ici. Pour faire découvrir l'activité.

11- PC INFO

Les RP tirent la sonnette d'alarme. À nouveau. Encore.

A peine deux mois après la présentation à l'Instance du Plan d'Action de la Direction, les départs au PC Info s'enchaînent.

Un départ à la retraite (ce salarié aurait pu rester mais ne tenait plus), trois mobilités, deux démissions, un départ RCC à venir après un arrêt maladie, et un départ après apprentissage de deux ans malgré des postes en consultation.

Au total, huit départs depuis la mi-juin seulement et qui, pour la plupart, auraient pu être évités avec des conditions de travail meilleures.

Les deux postes en consultation (qui sont censés combler tous les départs) ne trouvent apparemment aucun candidat.

Force est donc de constater que le PC INFO ne fait plus envie.

Le projet Tempo et les défis gigantesques en terme technique qu'il sous-tend en particulier dans tous les domaines de la gestion, de la transmission et de la réception des flux de signaux n'est pas envisageable dans les conditions actuelle du PC INFO. Les salariés qui y travaillent ne peuvent qu'être effrayés par cette perspective.

Il y a urgence à restructurer et à redimensionner ce service.

-Qu'est-ce qui a été fait pour clarifier et délimiter le périmètre des missions du PC INFO ?

Réponse direction : un audit a été lancé en 2021, qui a permis d'identifier les difficultés. Une ergonome est venue en observation. Elle a fait des propositions de simplification, mais pas retenues par les collaborateurs. On leur a rappelé que les managers sont là pour réorienter les demandes.

-Les circuits d'informations et la communication interne/externe au service ont-ils été améliorés ? Comment ?

Réponse direction : Il y a eu une amélioration. Meilleur affichage. Nouvelle implantation des tableaux. On a aussi un outil de liaison pour faciliter les passages de relai. Des réunions de service sont organisées chaque mois.

-La direction a-t-elle agi sur les causes de l'intensification au travail ? Comment ?

Réponse direction : nous avons travaillé sur l'anticipation des besoins. Grâce à l'implication de la coordination et la production, en amont d'une actualité. Pour adapter l'organisation des services.

-La planification a-t-elle été mise en conformité avec les besoins du service ? Comment ? Les dysfonctionnements techniques ont-ils été résolus ?

Réponse : nous renforçons les effectifs en fonction des évènements.

De l'actualité. Pour le décès de la Reine, une vacation supplémentaire et 2 sup pour les obsèques. Et on fait pareil pour les interventions techniques, les mises à jour. On prévoit déjà celle de février. Il y aura une personne supplémentaire en cas de problème.

-La qualité des équipements a-t-elle été améliorée ? Comment ?

Comment la direction envisage-t-elle la conduite des changements aujourd'hui ?

Réponse direction : on a amélioré la configuration des réseaux d'ordre et le monitoring au PC Info. Simplification des envois en mode fichier, avec moins d'actions pour le technicien. Un 3ème poste de streaming a été livré et câblé. Un 4ème poste est toujours en attente de livraison.

La bulle 4G va être étudiée, là où il y a la réception des images en TVU. Cette bulle sera fermée.

Mais pas de postes en plus pour la réception des images. Car la technologie a évolué. Le collaborateur pourra gérer 5 à 8 envois sans bouger. Cet outil permettra d'organiser la réception.

-En matière de gestion des ressources humaines, quelles sont les attributions respectives des adjoints au responsable de service et des chefs d'équipement ? Point sur qui sont les adjoints et qui sont les chefs d'équipement à ce jour ? Quelles sont les évolutions possibles du poste ?

-La rémunération des intermittents a-t-elle été alignée sur le tarif journalier pratiqué par les autres chaînes de la place parisienne ?

Réponse direction : on applique le barème de l'intermittence à FTV. Auquel s'ajoutent les éléments variables selon la planification.

-L'environnement de travail et l'aménagement des postes de travail ont-ils été améliorés ? Comment ?

Réponse direction : on a déjà en partie répondu. On a aménagé une salle de repos à proximité du PC Info, juste derrière. Les retours qu'on a sont très bons. Pour le niveau sonore, le meilleur moyen c'est de travailler au casque.

-La politique de prévention des risques professionnels a-t-elle été améliorée ? Comment ?

Pour information, il n'y a eu aucun volontaire dans le service pour l'élaboration du DUER cette année. C'était un risque évoqué dans le rapport CEDAET.

Réponse direction : le DUER a bien eu lieu.

Question des élus : concernant les départs, comment allez-vous faire ?

Réponse direction : 2 personnes du magasin ont postulé en interne. Elles sont venues en immersion sur une demi-journée. On va prioriser cette démarche.

12- Star Link

Techniquement, c'est révolutionnaire. Un moyen technique utilisant la toile de satellites de communication d'Elon Musk qui permet de se déjouer de la saturation des réseaux cellulaires 4G/5G. Très précieux lors d'événements mondiaux comme les funérailles de la reine d'Angleterre. En revanche, sa mise en fonction s'est faite à FTV sans aucune concertation et sans véritable préparation des équipes.

-L'appareil est composé d'une petite parabole démontable qui, posée par terre, rayonne à hauteur d'homme à 360 degrés au gré du va-et-vient des ondes amplifiées des satellites de communication : les utilisateurs sont forcément à un moment ou un autre impactés par les « tirs » de ces satellites. Quelles sont les études scientifiques qui ont permis la validation de ce matériel à FTV ? Pourquoi la DRM a-t-elle mis en place ce matériel sans concertation avec les Instances représentatives ?

Réponse direction : c'est un outil grand public. Pour s'en assurer, on a fait faire 2 analyses, par L'ANFR (Agence Nationale des fréquences) qui conclut que le niveau global de l'exposition en présence du système de réception reste très inférieur aux limites d'exposition du public aux ondes. Une autre étude a été commandée à un cabinet indépendant : EMITEC, avec les mêmes conclusions.

On voulait savoir si ça peut révolutionner la vie des équipes. Est-ce que ça peut être un complément ? On a fait 5/6 couvertures d'événements. On voit là où on peut l'utiliser ou pas. La formation dure un quart d'heure.

On va réfléchir au packaging pour faciliter les déplacements, avec des valises à roulettes. On va travailler sur les préconisations.

Le plus lourd c'est la batterie.

La direction est interpellée par les élus sur le poids de ce matériel.

On ne peut pas donner à 2 personnes ce matériel. Ergonomiquement ce n'est pas bon. Quand on se déplace avec tout le matériel, ce n'est pas possible.

Réponse direction : c'est pour un travail fixe.

Elus : ce n'est pas vrai, en Angleterre (obsèques de la Reine), les équipes ont dû bouger d'un point à un autre.

Réponse direction : par exemple la batterie, on l'emporte quand on est en train. Dès qu'on prend l'avion, on achète une batterie sur place. On l'a fait en Ukraine.

-Dernièrement, en Grande-Bretagne, les équipes de la vidéo mobile se sont déplacées à deux, OPS et OPV; elles ont dû, en plus de leur propre matériel technique pour les tournages (caméra, son, etc.) et de leurs affaires personnelles, se charger de ce nouveau bagage.

Celui-ci est composé d'un fly-case contenant entre autres une batterie autonome de 9kg. Si l'on rajoute la parabole démontée, la box internet, et les deux TVU (dont un de secours) indispensables à l'envoi, cela représente une charge supplémentaire d'une vingtaine de kilos.

Il est clairement dangereux pour la santé du personnel que seules deux personnes aient la responsabilité et la charge de tout ce matériel, à fortiori en situation de « news ».

Les RP demandent qu'en cas de déploiement de Star Link, l'équipe de tournage soit aidée en permanence par un assistant spécialement dédié à ce matériel.

Direction de l'information

12- La direction confirme-t-elle le changement à la tête de la direction de la rédaction nationale ?

- Qui va remplacer Michel DUMORET?

Réponse direction, Alexandre Kara : j'organise autour de moi pour travailler le plus efficacement, c'est tout. Vous serez informés quand les évolutions seront définitivement actées. Rien de plus pour l'instant. Je ne vais pas me laisser imposer mon rythme par des bruits de couloirs, quels qu'ils soient.

12bis- des voix du 20H sur France Info radio

-La direction peut-elle confirmer que des sujets de nos éditions sont diffusés sur les ondes de France Info la radio? Exemples: sujets du 20H vendredi soir 2 décembre diffusés sur les ondes à 21H...

-de quelle expérimentation s'agit-il exactement ? Les journalistes ont-ils été prévenus, ont-ils donné leur accord ?

Réponse direction : la direction dit ne pas être au courant. Va se renseigner.

13- Service météo

A nouveau dans la tourmente, il fonctionne en mode dégradé.

- Pourquoi la cheffe de service en arrêt maladie n'a toujours pas été remplacée?

- La direction a désigné une référente en septembre, choisie par les salariés, mais elle vient de démissionner. Néanmoins, elle propose de reprendre la mission pour six mois avec un salaire à la hauteur : la direction accèderait-elle à sa demande?

- D'ici la fin de l'année, deux départs vont avoir lieu, alors que le service est déjà en sous-effectif : quelle est la stratégie de la direction pour y pallier ?

Les conséquences de cette situation sont graves, pour les salariés mais aussi pour l'antenne et l'image de FTV.

Les météos sont mutualisées, les journalistes doivent assurer deux antennes, parfois il n'y a pas de météo du jour dans une édition. Dernier exemple en date vendredi 02 décembre dans Télématin.

Réponse direction : A. Kara : depuis que je suis arrivé, j'ai hérité d'un service météo dégradé, absence de la cheffe de service depuis plusieurs mois. Et il y a une arrivée qui s'est mal passée. Effectivement c'est grave pour les salariés.

On va réorganiser le service. On va revoir toutes les personnes pour retravailler la planification ; on va faire venir une à 2 personnes pour renforcer le service, en interne à FTV. Dès janvier, on va travailler sur un nouveau projet. Pour une équipe en bonne entente.

La météo est une priorité, c'est une entité à part entière de la rédaction. Pas question de laisser dépérir ce service.

Il y aura un chef de projet. C'est un service qui a vocation à être de plus en plus journalistique. Puisque la météo et le climat sont liés.

14- Service JRI

Plus d'un tiers des **fauteuils** sont abîmés ou carrément cassés dans les salles des postes de travail.

Cette situation dure depuis des mois sans que rien ne soit fait. Le chef de service a enfin communiqué sur le sujet à la mi-novembre, en promettant des fauteuils neufs en décembre.

Où sont les fauteuils neufs du service JRI ?

Réponse direction : 14 fauteuils cassés ont été remplacés le 8 décembre au service JRI.

Par ailleurs, la salle de repos de ce service est dépourvue de toute **ventilation**, elle est enclavée dans la salle principale, il n'y a pas de fenêtre pour aérer : pour des raisons évidentes d'hygiène et de santé, les RP demandent de toute urgence l'installation d'une ventilation et demandent comment une telle situation a pu perdurer alors que les consignes, en particulier depuis la crise COVID, sont d'aérer au maximum les pièces.

Réponse direction : Pour la ventilation, il faut faire une demande Atlas.

Les élus font remarquer que cette réponse n'est pas satisfaisante.

Le chef de service a annoncé la mise en place de **formation** de deux à trois jours sur les nouvelles caméras appareils photo. Mais le **Sony Alpha 7S** n'a rien à voir avec le Canon 5D, pour l'usage duquel les JRI ont eu au moins le double de jours de formation.

Les RP demandent une formation sérieuse qui dépasse les trois jours.

Réponse direction : les formations 5D actuellement en place sont de 3 jours en formation initiale, et de deux jours en formation de rappel.

Pour les Alpha 7 S, élaboration de formation en cours avec échange entre Université FTV et formateurs au service JRI... Cette semaine, formation test de deux jours avec 4 JRI. Suite à cette session test, il sera décidé si la formation doit durer 3 ou 4 jours, 2 ou 3 jours pour ceux qui maîtrisent les boîtiers.

15- France Info Tv

Les RP ont renouvelé leur invitation au nouveau directeur de France Info canal 27.

- Erik Berg, directeur de France Info tv, peut-il venir présenter et surtout préciser en détail sa feuille de route?

- Quelle est sa vision du rôle de France Info dans le projet Tempo ?

- Le directeur peut-il préciser les modalités de passerelles entre la rédaction nationale et France Info pour les journalistes : détachement, échange... que recoupe le terme « switch »?

Réponse Erik Berg : ma feuille de route est simple : comment faire grandir cette chaîne ? J'ai trouvé une rédac formidable, jeune, agile.

Chaîne qui a 6 ans, qui a été pionnière. Elle se cherche encore ;

On peut trouver de nouvelles synergies avec la radio et le numérique.

Points forts : c'est une chaîne qui donne encore à voir, avec des reportages, alors que les autres chaînes infos font du talk.

J'ai mis en place la parole des experts et des politiques. En les confrontant à la réalité.

Améliorations, urgence absolue : l'assurance de la mise en place d'une cellule invités (40 à 50 invités par jour) qui tournent actuellement avec 5 à 6 stagiaires qui changent tous les 6 mois. Les 4 postes pour la cellule invités sont budgétés... on va regarder en interne d'abord, les postes vont sortir, des postes de journalistes.

Il faut aussi travailler la grille, la notoriété, moins de succès que sa sœur de la radio. Travailler avec des intervenants plus réguliers, chroniqueurs, experts...

Pendant les vacances, on manque d'experts maison... il faut des experts rémunérés, ce que nous ne faisons pas.

J'aimerais parler des délocalisations... ce qu'on a fait à Rennes ou Kiev.

Nous avons fait une grande émission sur les Midterms aux USA, il faut qu'on fasse plus de synergie.

Passerelle : on peut faire des échanges, un journaliste du pool de la red nat va switcher par exemple avec un jeune journaliste de chez nous. Je suis pour que ce soit sur des périodes longues, de 4 à 6 mois.

Question des élus : archivage des sujets et invités ?

Réponse : ce n'est pas ma priorité pour l'instant.

Elus : quels sont les moyens de reportage ?

Réponse : on n'a pas beaucoup de moyens de reportages, on n'a qu'un JRI. Un de mes vœux : consolider l'équipe de reportage.

Je sais que l'utilisation de l'UTS vous choque, en tout cas, il faut qu'on aille plus sur le terrain, mais en termes d'organisation, ce n'est pas simple. Chaque fois qu'on envoie un journaliste sur le terrain, c'est un deskeur en moins.

16- Francetv.fr

Les formations sécurité dédiées aux terrains difficiles, nécessaires aux journalistes de FTV avant tout départ en Ukraine notamment, apparaissent très demandées. Ainsi, au moins deux journalistes (exerçant au sein de franceinfo.fr) sont sur liste d'attente depuis le mois de juillet. En conséquence : aucun journaliste du numérique n'a pu partir en Ukraine depuis le début du conflit, ce qui dégrade la couverture générale de FTV sur ce sujet crucial, malgré la présence, par roulement, de plusieurs équipes TV sur le terrain.

- comment expliquer un tel délai ?

- est-il le même pour tous les services ou une priorité a-t-elle été donnée à certains services ?

- la coordination s'est-elle renseignée sur les autres offres de formation équivalentes, permettant une attente moins longue ?

Réponse direction : On est en relation avec un autre organisme (une entreprise de sécurité) qui travaille déjà pour nous, et qui travaille sur un programme un peu plus long avec une certification de la partie médicale. Pour rappel, dans la formation France Media Monde, il y a une grosse partie qui est le brevet de secourisme en zone tactique. L'idée c'est d'arriver à la même certification On va monter une formation test au premier trimestre 2023. Et l'idée c'est d'inscrire des personnes qui n'ont jamais eu de formation. Et on va aussi mettre une personne de chaque métier qui va sur le terrain : JRI, monteur, rédacteur qui ont déjà suivi la formation de France 24, pour avoir leurs retours sur la différence entre les 2 formations...

Actuellement il n'y a que 12 places par session, et 4 sessions par an, seulement 48 stagiaires par an pour l'ensemble des médias. Et la priorité est donnée aux équipes de France medias monde. Face à la demande, une session supplémentaire a été organisée pour FTV et Radio France. Il y a une liste d'attente effectivement assez longue.

Questions SNJ : les salariés du numérique pourront-ils faire cette formation ?

Réponse direction : là ils seront dans cette nouvelle formation. Toutes les personnes doivent au préalable faire la formation pour le brevet de secourisme. (Croix-Rouge).

17- Bureaux à l'étranger

Une journaliste de la rédaction à Paris aurait reçu l'assurance en septembre d'obtenir le poste de correspondante à Bruxelles. Ce qui pourrait entériner un nouveau mode de nomination des correspondants à l'étranger sans consultation. Est-ce que ces postes vont définitivement être attribués sans appel à candidatures ?

Réponse direction : en dehors de cet engagement particulier pris par le précédent directeur de l'info. Il est prévu de continuer à mettre les postes en consultations, comme cela a été récemment le cas avec une consultation pour les postes en Russie et en Chine et aussi Washington.

18-Tempo

-L'équipe projet a laissé entendre en région que Tempo pourrait se faire en deux temps :

- Disparition du 19/20 en septembre 2023
- Disparition du 12/13 en septembre 2024
- Qu'en est-il exactement ?

Réponse direction : Les 2 éditions sont concernées de façon identique.

-Comment la direction compte-t-elle répartir la tâche des journalistes entre les éditions de France 2 et ceux qui devront travailler pour Tempo ?

Réponse direction : trop tôt pour répartir les tâches, le volume d'activité resterait le même.

-des « maquettes » ont été réalisées par le site de Vaise : une maquette a été montrée au service éco de la rédaction nationale et aux correspondants en régions puis plus rien. Pourquoi ? Où sont passées les maquettes ? Les RP demandent à pouvoir les visionner.

Réponse direction : il s'agissait de mettre en images les conducteurs papier. Ces maquettes n'ont pas vocation à être diffusées dans leur intégralité.

-Les collaborateurs d'IV3 au siège se posent des questions sur leurs rôles dans le projet Tempo. Ils souhaitent avoir des informations.

Réponse direction : l'équipe a rencontré les équipes IV3 le 29 septembre.

Elle sera pleinement associée au projet.

19- Choix éditoriaux, sobriétés énergétique et budgétaire

Est-il normal, en pleine période d'économies, sans parler de sobriété énergétique et de prise en compte dans nos éditions du réchauffement climatique, que des numéros des « 4 Vérités » soient réalisés un jour au Qatar (le 20 novembre) et un autre à Washington (28 novembre) ? Précisons en plus que nous avons déjà un journaliste à Washington en Voyage Officiel (sans parler du bureau). Qui s'est déplacé pour ces émissions à part le présentateur ? Sur quel budget cela est-il pris ?

Réponse direction, A. Kara : sur le Qatar, le patron de la coupe du monde n'a pas voulu faire l'interview en France. Une seule personne s'est déplacée : Thomas Sotto.

Aux Usa, déplacement E. Macron à Washington : un journaliste politique de la rédaction était sur place avec le VO. T.Sotto et le directeur de l'information se sont déplacés.

Les 2 voyages ont été payés par la rédaction. Voyages en classe économique, et les hôtels étaient aux prix affichés par la rédaction. Le présentateur a passé une nuit sur place, le directeur de l'info 2 nuits.

Mais le directeur reconnaît que c'est une vraie question : l'empreinte carbone. Il faut faire attention au nombre de personnes qui se déplacent. Il va sans doute y avoir un déplacement en Ukraine ; et une spéciale en Outre-mer avec les 1ères. Souhait de limiter le nombre de personnes qui vont se déplacer, et faire le maximum avec les équipes sur place.

Le SNJ fait remarquer que le journaliste politique qui suivait le VO aux USA aurait pu faire l'ITW pour Télématin. Pour le directeur de l'info, impossible de faire les deux.